

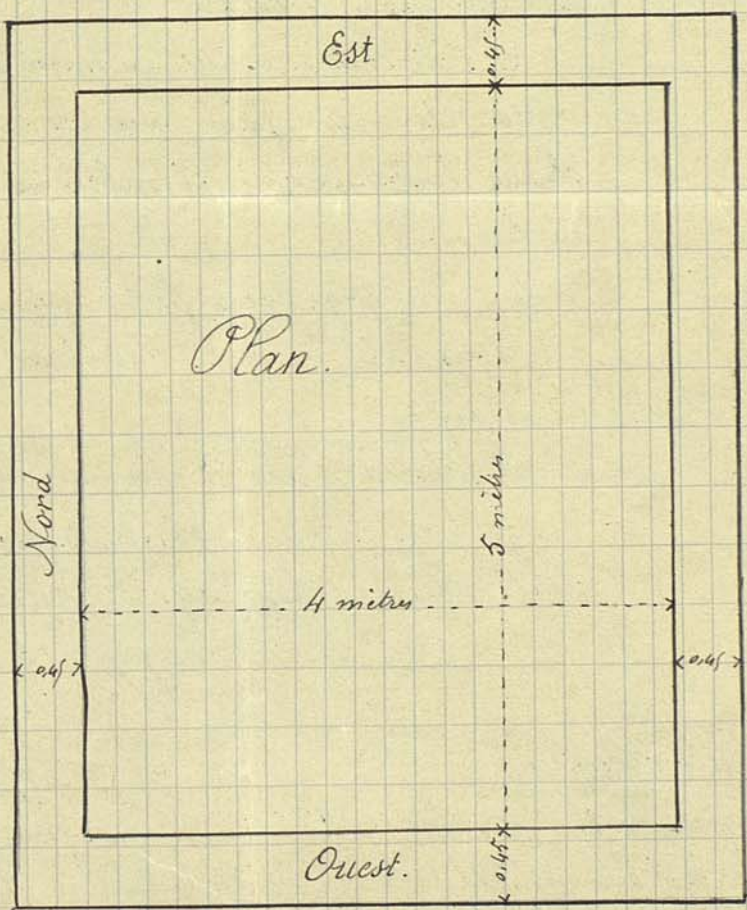
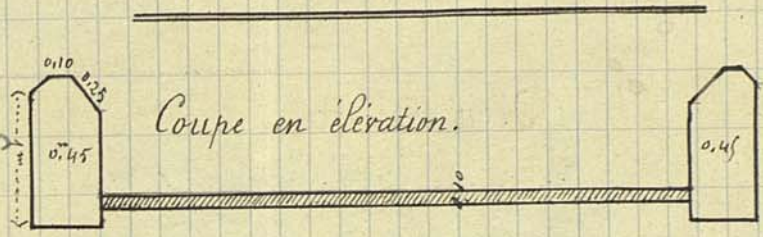
Département
de
Lot. et. Garonne.

Commune de Dolmayrac.

Arrondissement
de
Villeneuve-sur-Lot.

Savoir communal du Bourg de Dolmayrac. Plan et Devis.

*D'après le certificat joint
au mandant le niveau des
travaux effectués s'est
élevé à 183,170*



(Voir la suite d'autre part.)

Devis estimatif.

Mur en moellon ordinaire et mortier de chaux, 15 mq. à	6 ^f	90 ^f
Mur en pierre sèche, 5 mètres carrés, à	4	20
Béton en petites pierres et mortier de chaux hydraulique et sable à	1 50	30
Cimentage en ciment et sable de rivière, 38 mq. à	1 15	43 70
Total		183 ^f 70.

Devis explicatif.

Le susdit lavoir sera bâti sur trois côtés en moellon ordinaire et mortier de chaux hydraulique et sable de mine, savoir le Nord, le Couchant, le Sud.

Le Côté Est sera bâti en pierre sèche et moellon ordinaire.

Le béton sera fait avec des petites pierres et du mortier de chaux hydraulique et sable de mine dans tout l'intérieur du lavoir.

Le cimentage sera fait avec du ciment et du sable de rivière sur trois côtés, Nord, Couchant, Sud, ainsi que sur tout le béton.

Le présent devis, s'élevant à la somme de cent quatre vingt-trois francs, soixante-dix centimes, a été dressé par nous soussigné, Bigorre Marcelin, maçon à Dolmayrac.

Dolmayrac, le 1^{er} novembre 1898.

Signé: Bigorre Marcelin.

Approuvé.

Ager, le 16 janvier 1899

Pour le Préfet,

Le Secrétaire Général,

Signé: Fozuilhe.

Vu et accepté:

Dolmayrac, le 1^{er} novembre 1898


Pour le Maire empêché:

L'Adjoint délégué:

Signé: Baptista.

Pour copie conforme:
Dolmayrac, le 12 décembre 1899.

Le Maire,


Baptista